



Électrification
des réseaux



Éclairage public



Mobilité électrique



Optimisation
énergétique



SEM

« Yonne énergie »



S.I.G.



Télécommunication

Lettre d'information n° 13 L'autoconsommation d'électricité

« Ensemble, mettons en place des solutions d'avenir pour nos territoires »



« Ensemble, mettons en place des solutions d'avenir pour nos territoires »

Que ce soit dans les petites communes, ou encore dans les agglomérations, chaque responsable se pose aujourd'hui de nombreuses questions sur sa consommation énergétique.

- Comment faire baisser sa facture tout en garantissant un service public de qualité ?
- Comment réussir la transition énergétique quand on a peu de moyens à mobiliser ?
- Combien faut-il investir pour installer des panneaux photovoltaïques ?
- Qu'est-ce que l'autoconsommation énergétique ?
- Quelles sont les démarches ? Vers qui s'informer ?

Nos Assises ont pour objectif de pointer les sujets qui vont nous permettre d'aborder sereinement et concrètement les changements qui se profilent en matière d'énergie.

L'optimisation énergétique, le nouveau service du SDEY

En parallèle de ses missions fondamentales de développement des réseaux, le SDEY propose depuis plusieurs mois un nouveau service à ses adhérents. Deux Conseillers en Énergie Partagés (CEP) informent et conseillent les communes dans leurs démarches d'optimisation énergétique, notamment grâce à un bilan énergétique, qui permet d'identifier comment

faire des économies d'énergie. Déjà une dizaine de communes sont accompagnées par nos CEP.

« Les réseaux intelligents »

Le SDEY investit également pour que les territoires de l'Yonne deviennent « intelligents », en organisant par exemple la mobilité électrique (bornes de recharge plus nombreuses, développement de l'autopartage...). Plus encore, il construit les fameux « réseaux intelligents » qui sont un préalable indispensable aux évolutions à venir comme l'autoconsommation d'électricité au cœur des débats des Assises de l'Énergie 2018.

Un sérieux désormais reconnu

Le SDEY a connu ces dernières années un développement rapide et tous azimuts au service des collectivités de l'Yonne. Pour canaliser cette croissance, rendre plus transparent encore notre travail et mieux structurer nos équipes, j'ai demandé à notre direction de s'engager dans une démarche qualité certifiée par un organisme indépendant. Après une année complète de travail difficile, le SDEY réorganisé a atteint ses objectifs de certification afin d'offrir un service public de qualité.

Vous trouverez dans ce numéro des exemples, des méthodes et des résultats afin de vous aider dans vos choix et projets.

Jean-Noël Loury
Président du SDEY
Vice-Président de la FNCCR
Maire de Val-de-Mercy



L'autoconsommation d'électricité

Optimisation énergétique : un nouveau service du SDEY

Pour poursuivre son action en faveur de la transition énergétique du territoire de l'Yonne, le SDEY s'est doté d'un service performant au service des communes et communautés de communes : L'Optimisation Énergétique.

L'équipe : Aurélie Rossignol, Gaspard Hétérier et Léopold Schihin. La mission du CEP (Conseiller en Energie Partagé) : accompagner les communes, et désormais également les Communautés de communes, dans leurs démarches d'optimisation énergétique.

Son action : Il effectue un premier bilan énergétique du patrimoine bâti. Puis il apporte son aide aux collectivités dans leurs démarches d'études (demande de subvention ; montage de leur plan financier...)

10 collectivités sont ainsi accompagnées par les conseillers du SDEY :

- Vézelay
- Quarré-les-Tombes
- Escolives-Sainte-Camille
- Gigny
- Charbuy
- Châtel-Censoir
- Trichey
- Villethierry
- Fleury-la-Vallée
- Lixy



Ecole de Quarré-les-Tombes

Un exemple d'accompagnement : la commune de Vézelay

1 Pré-diagnostic énergétique en 2017

- Résultat du diagnostic : Après des travaux de rénovation énergétique, les consommations du bâtiment communal de la mairie pourraient être réduites de près de 70%, et le taux d'émission de gaz à effet de serre abaissé de 90% !
- Travaux envisagés : Passage à une chaudière au bois, circuit intérieur de chauffage, isolation des combles et remplacement des portes.

2 Etudes approfondies, plan de financement et subventions.

- Après une étude de faisabilité (aidée à 70% par l'ADEME), la solution chauffage au bois est validée.
- Un programme de travaux a ensuite été établi par un architecte.
- Enfin, les demandes de subventions auprès des différents partenaires ont été engagées et le plan de financement a été arrêté.

3 Attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre pour les futurs travaux.

Lors de toutes ces étapes, le SDEY accompagne la commune dans sa démarche.



Mairie de Vézelay

Les certificats d'économie d'énergie

- Les CEE (Certificats d'Economie d'Energie) sont attribués par le ministère chargé de l'énergie.
- Qui peut en bénéficier ? Les acteurs publics réalisant des opérations d'économies d'énergie.
- L'accompagnement du SDEY : un service de mutualisation de ces certificats pour maximiser leur tarif d'achat en fonction du volume de CEE vendus.

Les éléments à prendre en compte avant de se décider pour l'autoconsommation :

- le **coût de l'investissement**, qui a tendance à diminuer
- les **économies réalisables** par rapport au prix du kWh vendu par son fournisseur
- le **taux d'autoconsommation** (part de la production d'électricité photovoltaïque qui est consommée sur place instantanément)
- la **valorisation de l'éventuel surplus d'énergie**
- il faut que **les usages les plus consommateurs soient déplacés pendant les heures d'ensoleillement**, comme la production d'eau chaude sanitaire, ou la charge intelligente d'un véhicule électrique.

20 000

autoconsommateurs recensés fin 2017 en France (source Enedis)



Zoom sur... le Plan Climat-Air-Energie Territorial

Le SDEY, dans son rôle d'acteur engagé de la transition énergétique, accompagne activement cinq Communautés de communes de l'Yonne dans l'élaboration de leur premier Plan Climat-Air-Energie Territorial. D'autres s'apprentent à nous rejoindre.

■ Un plan pour quoi ?

- Limiter l'empreinte environnementale des territoires (CO₂ rejeté, pollutions diverses, préservation de la nature...) et les adapter au changement climatique.
- Soutenir l'attractivité du territoire, que ce soit en termes économiques (vie économique et emploi, modération du coût de la vie) ou en termes de qualité de vie (paysages, qualité de l'air et de l'eau, offres de services...).

■ Qui est concerné ?

Elaborer un PCAET est obligatoire avant fin 2018 pour les EPCI de plus de 20 000 habitants. Ceux de plus de 50 000 habitants ont déjà effectué cette démarche.

■ Où en est-on ?

La première phase a été engagée : elle consiste en un état des lieux du territoire pour comprendre ses enjeux et construire une stratégie adaptée.

■ Les citoyens peuvent-ils participer à son élaboration ?

Des clubs climat, des ateliers et un forum internet vont prochainement permettre à tous les acteurs du territoire (citoyens, entreprises, agriculteurs...) d'être associés à ces plans climat, qui seront validés dans un an. Une évaluation à l'issue de trois ans sera réalisée.

■ Et le rôle des communes ?

Les communes sont appelées à jouer un rôle important :

- Accompagnement des initiatives citoyennes (café-réparation, compostage collectif,...)
- Maîtrise énergétique (rénovation énergétique des bâtiments communaux, aide au développement du covoiturage, installation d'unités de production d'énergies renouvelables...).

■ Et le SDEY ?

L'action de Conseil en Energie Partagé et la valorisation des CEE, proposées par le SDEY, entrent parfaitement dans le cadre d'un plan climat et peuvent être inscrites comme action.

Lexique technique

Autoconsommation individuelle :

un consommateur unique produit et consomme son électricité.

Autoconsommation collective :

une entité morale regroupe un ou plusieurs producteurs et/ou consommateurs.

Taux d'autoconsommation :

C'est la part d'électricité produite grâce aux panneaux photovoltaïques et consommée directement sur place.

Taux d'autoproduction :

C'est la part de la consommation totale d'électricité produite par les panneaux photovoltaïques.

ADEME :

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie est une instance créée en 1991 par l'Etat et placée sous la tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire. Sa mission est de susciter, d'animer, de coordonner, de faciliter et de réaliser des opérations ayant pour objet la protection de l'environnement (déchets, pollution des sols, transport, qualité de l'air...) et la maîtrise de l'énergie. Les subventions de l'ADEME permettent de soutenir de nombreux projets liés à l'autoconsommation.



Aurélie Rossignol, Léopold Schihin et Gaspard Hétérier.

Les 5 Communautés de communes accompagnées PCAET

- Avallon-Vézelay-Morvan
- Jovinien
- Vanne et du Pays d'Othe
- Yonne Nord
- Gâtinais en Bourgogne

Pour en savoir plus,
contactez le service :

Aurélie ROSSIGNOL - tél. 03 86 52 95 30
a.rossignol@sdey.fr



Le salon de l'Éclairage Public met en lumière les innovations des communes de l'Yonne

Le 2e Salon de l'éclairage public, qui s'est tenu le 22 mars 2018 à Venoy, a rassemblé 18 exposants et 150 maires dans l'après-midi. Il a permis aux collectivités (élus et responsables des services techniques) de découvrir les produits et services innovants proposés par les entreprises spécialisées dans ce secteur d'activité. Investir dans une rénovation de son parc éclairage public permet aux communes de faire des économies sur leur facture énergétique et d'éclairer plus efficacement. L'éclairage public, avec ses

réalisations, ses trophées et son salon, occupe une place centrale dans l'activité du SDEY.

Cette année, 16 villes étaient candidates aux trophées remis à cette occasion, qui récompensent celles qui ont réalisé une création ou une rénovation d'un éclairage public performant, économe en énergie, esthétique et innovant, dans le cadre d'un budget maîtrisé.

Contact : Sandrine DELAGE s.delage@sdey.fr
Tél. 03 86 80 49 81



Les gagnants 2018 sont :



HÉRY



MONÉTEAU



TANLAY



Agenda

16/01
18h-21h

Vœux du SDEY à l'Espace culturel d'Appoigny

16/05
10h-19h

Le 3^e Salon de l'Éclairage Public de l'Yonne à la salle des Joinchères de Venoy



Actualités

Le SDEY certifié ISO 9001 version 2015

Le SDEY est un des premiers syndicats d'énergies à s'être engagé dans une démarche qualité validée par l'exigeant certificat ISO 9001 dans sa nouvelle version de 2015. Ce référentiel international garantit un haut niveau d'efficacité et de transparence dans l'organisation interne et les relations avec les partenaires, les fournisseurs et les clients.

Après une année de travail et de réorganisation, le SDEY a fait l'objet d'un audit complet en septembre dernier par un organisme indépendant : Bureau Veritas Certification.

Le précieux label ISO 9001 lui sera prochainement remis par un représentant de Bureau Veritas Certification.

Contact : Emeline RIMBAULT - e.rimbault@sdey.fr
Tél. 03 86 52 02 27



www.sdey.fr